Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015) **Heft:** 2098

Artikel: Douloureux lendemains d'élections parlementaires : Évitons d'ajouter

un gouvernement à la composition minée à un Parlement un peu plus

bloqué qui se heurtera à la démocratie directe

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017404

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Douloureux lendemains d'élections parlementaires

Evitons d'ajouter un gouvernement à la composition minée à un Parlement un peu plus bloqué qui se heurtera à la démocratie directe

Jean-Daniel Delley - 23 octobre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28294

Le glissement du Parlement un peu plus à droite a donc eu lieu, comme les sondages l'annonçaient. Mais il ne s'agit ni d'un séisme ni d'un raz-d-marée, comme trop de titreurs et de commentateurs veulent le faire croire. Même si l'UDC persiste à se présenter comme la voix du peuple dans son ensemble – «Les Suisses votent UDC» ou encore «Les Suissesses et les Suisses ont fait confiance à l'UDC».

Sur l'échelle sismographique helvétique, la progression des conservateurs nationalistes n'est certes pas négligeable. Rappelons pourtant que près de 70% des votants ont fait un autre choix. Et si l'on tient compte du taux de participation – 48,4% – l'UDC représente moins de 15% de l'électorat. Reste que le nouveau rapport des forces annonce une législature au cours de laquelle les dossiers importants n'avanceront guère.

L'enlisement du tournant énergétique et de la réforme de la prévoyance vieillesse est programmé. Avec l'aide du PLR, le parti qui se veut le défenseur de la liberté et de la sécurité va barrer la route à un approvisionnement autonome et respectueux de l'environnement, générateur d'emplois et d'innovations. La droite mènera la politique sociale dans l'impasse, car le

souverain rejettera ses solutions - élévation de l'âge de la retraite et diminution des rentes. La réforme de l'imposition des entreprises deviendra à ce point favorable à l'économie et ruineuse pour les budgets publics qu'elle peinera à passer le cap référendaire. Un cap plus que délicat également pour la libre circulation des personnes que les bourgeois croient pouvoir sauver en faisant l'économie de mesures d'accompagnement substantielles.

A cet égard, la directrice romande d'economiesuisse ne manque pas d'humour, elle à qui la poussée de l'UDC «redonne l'espoir d'une politique économique plus libérale» (Le Temps du 20.10.2105). Ira-t-elle expliquer aux chefs d'entreprises les bienfaits des contingents et la vacuité des accords bilatéraux? Voilà le prix fort à payer pour le renforcement d'un parti qui mise sur la dénonciation de menaces fantasmées - le chaos de l'asile, l'ogre bruxellois pour mieux occulter son désintérêt du sort de la majorité de la population.

Sur cette lancée, l'UDC ne peut que renouveler avec plus de fermeté encore son exigence d'un deuxième siège gouvernemental. Une exigence qui trouve hélas un écho grandissant au sein du camp bourgeois. Voir le soutien appuyé du président du PLR au cours de la soirée électorale et celui renouvelé du Tessinois Filippo Lombardi, chef du groupe parlementaire démocrate-chrétien. Et les voix se multiplient qui conseillent à Eveline Widmer-Schlumpf de se retirer afin d'éviter un camouflet et des tensions inutiles. Pour la NZZ, il est temps de revenir à la normale et de «respecter la volonté populaire».

L'UDC a peaufiné son scénario. Elle recherche depuis des mois des candidats «présentables», non sans que soit lancé de temps à autre un nom que l'on sait inacceptable pour la majorité des parlementaires, candidature aussitôt démentie par l'intéressé comme pour mieux conforter le sérieux et la modération du parti. Même Christoph Blocher a enfilé des gants de velours et annonce deux candidats «qui ne choquent pas trop».

Mais à quoi bon un postulant présentable quand son parti ne l'est pas? Car c'est bien de l'incapacité de l'UDC à jouer le jeu des institutions qu'il s'agit: ses représentants jouent au chat et à la souris avec la collégialité; elle-même ne cesse de traîner le gouvernement dans la boue et mène une politique jusqu'au-boutiste d'opposition systématique.

Dernier exemple en date, le référendum lancé contre la révision de la loi sur l'asile qui permettra d'accélérer les procédures: une innovation initialement approuvée par l'UDC, mais qui devient inacceptable pour la seule raison que cette formation ne voit aucun intérêt à améliorer une situation dont elle tire profit.

Dans ces conditions, la prétention de l'UDC à occuper deux sièges gouvernementaux n'est pas recevable. La parenthèse Blocher l'a suffisamment prouvé. Evoquer le «respect de la volonté populaire», c'est ignorer que la Suisse ne vit pas en régime parlementaire. C'est à l'Assemblée fédérale et à elle

seule qu'il incombe de choisir les membres de l'exécutif, dans le respect de la diversité régionale et linguistique (art. 175 al. 4 Cst) et dans le souci du bon fonctionnement des institutions. Un souci que ne partage visiblement pas l'UDC. Quant à la volonté populaire, elle trouve à s'exprimer au travers des instruments de la démocratie directe.

La proportionnelle malmenée

Soulignons une fois de plus le décalage entre suffrages obtenus et sièges conquis ou perdus. Par exemple, les socialistes perdent trois sièges, quand bien même ils maintiennent leur force en suffrages (+0,1%) - les apparentements ne leur ont pas été favorables cette fois - alors que la progression de l'UDC (+2.8%) vaut à cette dernière un gain en sièges plus que proportionnel. Dans cette cuisine à base d'apparentements et de circonscriptions cantonales inégales qui empêchent la concrétisation d'un scrutin vraiment proportionnel, les petits partis sortent en général perdants. DP dénonce depuis des années des règles qui ne traduisent pas correctement «l'expression fidèle et sûre» de la volonté de l'électorat telle que la garantit la Constitution fédérale (DP 1933, 2086).

Faire du vieux avec du neuf

Innovation et disruption sont à la mode, mais renforcent paradoxalement un système à bout de souffle

Marco Danesi - 21 octobre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28286

L'innovation est sur toutes les lèvres. L'économie s'en repaît. La politique et la culture aussi. Cependant, cette référence quasi compulsive à la nouveauté, mot magique et passe-partout, tient plutôt du lifting sur un corps vieillissant que d'un véritable retournement de perspective.

L'innovation sauvera la planète. Du moins nos sociétés contemporaines. En tout cas la croissance, sinon le progrès assurent les experts face aux aléas conjoncturels, aux crises financières, aux dettes des administrations publiques, à la pauvreté, aux urgences migratoires, aux catastrophes climatiques.

Candidats aux élections, économistes éclairés, médias visionnaires célèbrent les vertus du nouveau. Dans un univers inerte, gangrené par les *lobbies* et les corporations qui dévoient le système, il faut penser autrement pour le remettre sur ses pieds, clament les braves, à l'image de l'économiste français <u>Philippe</u> <u>Aghion</u>.

La disruption, terme emprunté à la physique, figure de son côté l'apothéose du besoin de rupture. Clayton Christensen, professeur à Harvard, a élaboré le concept dans un ouvrage paru en 1995. Il s'inspire de la notion de «destruction créatrice», inventée dans les années 1940 par l'économiste Joseph Schumpeter. Ce dernier